



## Règlement des conditions de participation à OPEN Carca 2021

### PRÉAMBULE AU RÈGLEMENT

OPEN Carca est un challenge entrepreneurial d'accélération d'idées et de projets qui permet un appui, un conseil à des projets d'entreprises ou d'associations en création ou développement. Cet appel à projets est initié et organisé par Carcassonne Agglo.

Il vise à détecter, accélérer et valoriser des projets ou des entreprises développant des solutions innovantes sur leur territoire.

Le programme est décomposé en 3 phases :

- Phase 1 : une phase d'appel à projets consistant à identifier et sélectionner des porteurs de projet ou des entreprises développant une solution de produits et/ou services différenciant et ambitieux autour des 6 thématiques suivantes :

- Alimentation et transformation
- Environnement
- Santé & Solidarité
- Tourisme durable
- Education & Formation
- Sport & Culture

- Phase 2 : une phase de pré-sélection de projets répondant à des critères définis par un comité technique

- Phase 3 : une phase d'accélération-hackathon organisée sur un territoire valorisant ses services d'accompagnement, sa jeunesse et son engagement auprès des entrepreneurs

## **ARTICLE 1**

### **OBJET DE L'APPEL A PROJETS**

Le programme OPEN Carca se déroulera sur un période allant du 12 avril au 10 juin et vise à réunir tous les acteurs d'un territoire afin de :

- Développer les idées et projets innovants
  - Soutenir et accélérer les projets de création sur des filières et thématiques fortes
  - Fédérer les acteurs publics et privés de l'accompagnement des entreprises et des organisations
- 
- Le lancement de l'appel à projet est fixé au 12 Avril 2021
  - Le dépôt des candidatures pourra s'effectuer entre le 12 avril 2021 et le 9 mai 2021 à minuit sur la plateforme : <https://visionari.typeform.com/to/yBxFa3t7>
  - Le comité technique de pré-sélection se réunira entre le 10 et le 14 mai 2021
  - Le programme se déroulera sur la période du 17 mai au 10 juin 2021, en alternant des sessions en distanciel et présentiel.
    - 17 mai : atelier en ligne de 14h à 17h – présentation et constitution des équipes
    - 19 mai : atelier en ligne de 14h à 17h – désirabilité
    - 21 mai : atelier en ligne de 14h à 17h – faisabilité
    - 25 mai : atelier en ligne de 14h à 17h – durabilité
    - 26 mai : entraînement en présentiel et enregistrement vidéo du pitch de chaque projet
    - 28 mai : publication des vidéos des projets sur les réseaux sociaux
    - Du 28 mai au 9 juin à midi : appel au vote du public
    - 10 juin : finale en présentiel

### **Statut des participants à l'appel à projets**

Le présent appel à projet est ouvert aux porteurs de projet, aux jeunes entreprises créées depuis moins de 6 mois ou aux associations désirant s'installer et développer leur activité sur le territoire de Carcassonne Agglo (Ci-après appelés « Candidat »)

### **Mention légale**

Tout candidat, conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 possède un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données pouvant être exercé à tout moment sur simple demande auprès des organisateurs. La participation à l'appel à projets entraîne l'acceptation du présent règlement complet. Toutes réclamations pour des cas non prévus au règlement seront tranchées par les organisateurs et leur décision sera sans appel.

## **ARTICLE 2**

### **COMMENT PARTICIPER ?**

Les candidats doivent s'inscrire obligatoirement sur le formulaire en ligne mis à disposition sur la plateforme <https://visionari.typeform.com/to/yBxFa3t7>

## **ARTICLE 3**

### **TPOLOGIE DES PROJETS RECHERCHÉS ET CRITÈRES DE CHOIX**

Le champ des solutions (produits et services qui pourront être proposés dans le cadre de cet appel à candidatures) n'est pas restrictif. Elles devront s'intégrer dans les thématiques suivantes :

- Alimentation et transformation
- Environnement
- Santé & Solidarité
- Tourisme durable
- Education & Formation

- Sport & Culture

Le comité technique sera représenté par des experts de l'accompagnement à la création d'entreprise du domaine public et privé.

Il pré-sélectionnera 12 projets maximum qui pourront concourir à OPEN Carca.

Au-delà du respect de la thématique, les critères de choix pris en compte seront :

- la faisabilité technique
- la faisabilité financière
- le délai de réalisation
- la force de l'innovation
- l'impact pour le territoire : économique, écologique, social

Les porteurs des projets non retenus pourront tout de même participer à OPEN Carca en intégrant l'équipe d'un projet retenu en tant qu'équipier. Ils pourront y apporter leurs connaissances et monter en compétences en découvrant les outils entrepreneuriaux présentés pendant le concours.

En complément, les porteurs des projets non retenus pourront bénéficier d'une matinée collective de travail avec un expert de l'accompagnement entrepreneurial pour présenter et discuter de leur projet. (date définie ultérieurement).

#### **ARTICLE 4**

##### **MEMBRES DU JURY ET PROCESSUS DE DÉCISION**

Le jury final d'OPEN Carca sera composé d'experts du monde de l'entreprise, d'élus du territoire et d'entrepreneurs expérimentés. Les décisions des jurés sont irrévocables et souveraines et se réfèrent à une grille de notation qui pourra être consultable par les candidats.

En amont du jury final, une pré-sélection de 6 projets aura lieu par l'intermédiaire du vote du public (représentant 30% de la note) et du comité technique (défini dans l'article 3).

#### **ARTICLE 5**

##### **DOTATIONS**

- 6 mois d'accompagnement et d'hébergement (accès à l'espace coworking) pour les 3 lauréats
- une dotation de 2000€ pour le 2ème lauréat
- une dotation de 3000€ pour le 1er lauréat

#### **ARTICLE 6**

##### **CONFIDENTIALITÉ ET DROIT À L'IMAGE**

Aucune information reçue ne sera utilisée par l'organisateur pour un autre but que d'évaluer, en toute confidentialité, la validité du projet dans le seul cadre de ce hackathon. Il n'en sera fait aucun autre usage.

Le ou les candidats, coachs, membres du jury, partenaires autorisent la prise d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos, à titre gracieux, dans le cadre de l'opération OPEN Carca organisée par Carcassonne Agglo, ainsi que la diffusion et la publication, pour une durée illimitée, d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos dans les cadres strictement énoncés ci-après.

Les images photographiques et/ou vidéos sont destinées à l'usage exclusif des sites Internet et des réseaux sociaux de Carcassonne Agglo et R'MINE, et de toutes publications nécessaires à la promotion de l'opération (publicité, prospectus, documents pédagogiques, diaporamas).

La présente autorisation ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Les participants prennent note qu'ils conservent le droit d'accès et de rectification de ces informations (images, vidéos) et qu'ils peuvent interrompre à tout moment toute nouvelle publication sur simple demande adressée par mail à [rmine@carcassonne-agglo.fr](mailto:rmine@carcassonne-agglo.fr)

Participer à OPEN Carca demande donc l'acceptation du règlement dans son ensemble, notamment l'utilisation des noms et images du candidat ou tout autre participant nécessaires à la communication.

## **ARTICLE 7**

### **DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LES PROJETS**

Les participants ne cèdent en aucune autre manière leurs droits d'exploitation et la propriété de leur projet réalisé dans le cadre de OPEN Carca.

Cependant, pour la durée du challenge, les participants concèdent, sans contrepartie financière, un droit d'utilisation de leurs droits de propriété intellectuelle aux autres participants lorsqu'ils leur sont nécessaires pour exécuter les projets.

Tous les projets fournis par les participants durant le challenge OPEN Carca doivent être des créations personnelles.

Les participants s'engagent à ne pas soumettre un projet contenant des éléments qui sont protégés par des secrets commerciaux ou, de quelque manière que ce soit, soumis aux droits de propriété intellectuelle de tiers ou autres droits propriétaires.

Les participants déclarent et garantissent que tous les éléments contenus dans le projet respectent les exigences stipulées dans le présent paragraphe.

Tout élément de tiers, y compris les logiciels libres, devra être identifié clairement avec leur version, les termes de licence applicable et tout autre détail concernant leur utilisation.

## **ARTICLE 8**

### **MODIFICATIONS EVENTUELLES ET CONTACTS**

Le présent règlement est susceptible de changement sans préavis par l'organisateur. Toute modification sera immédiatement mise en ligne sur le site <https://www.rmine.fr/actualites/open-carca-2021/> et clairement identifiée.

Animateur et co-organisateur de l'appel à projets pour Carcassonne Agglo :

Agence Visionari

Contact

Pierre Alzingre

dirigeant

[pierre@visionari.fr](mailto:pierre@visionari.fr)

06 86 67 63 28

Carcassonne Agglo

1 rue Pierre Germain

11890 Carcassonne Cedex 9

Tél. : 04 68 10 56 00

[rmine@carcassonne-agglo.fr](mailto:rmine@carcassonne-agglo.fr)